

NVA355_A0

Fiche signalétique
ENVIROLINE 375 PART B LOW TEMP

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: NVA355
Date de révision de la fiche signalétique: 10/01/2011
A0-3
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit ENVIROLINE 375 PART B LOW TEMP
Numéro de référence ventes en bloc NVA355
Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston Texas 77091

Secours
CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit



Danger

Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aiguë (orale)	4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	1A	Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	1	Peut provoquer une réaction allergique
Toxicité pour les cellules reproductrices	2	Présumé causer des anomalies génétiques.
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	appareil cardiovasculaire, système nerveux central, reins, appareil respiratoire
	2	Sans objet
	3	irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	sang (système circulatoire), appareil cardiovasculaire, système nerveux central, tube digestif, reins, foie, poumons, appareil respiratoire
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	Non classé	Sans objet

NVA355_A0

Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	Non classé	Sans objet
Cancérogénicité	Non classé	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	2	Présumé être la cause d'une altération de la fertilité ou d'effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse.
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S1: Conserver sous clé.

S20: Ne pas manger ou boire lors de l'utilisation.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S24: Éviter le contact cutané.

S28: En cas de contact cutané, laver la peau immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

S37: Porter des gants appropriés.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui apporter ce contenant ou l'étiquette.

S49: Conserver le produit uniquement dans son contenant d'origine.

S51: Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. L'absorption par la peau peut causer des lésions au foie, aux reins, au pancréas, à la rate et la tuméfaction des poumons. Une exposition chronique peut entraîner la mort. Les symptômes reliés à l'exposition comprennent des vomissements, de la difficulté à avaler, de la diarrhée, des nausées, évanouissements, étourdissements, le teint pâle et des sueurs froides.			
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.			
Yeux	Cause des brûlures aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.			
Peau	Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut être nocif si absorbé par la peau.			
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence. L'ingestion peut causer la gangrène et la corrosion des lèvres, de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac.			
Effets chroniques	Risque de causer des malformations congénitales. Contient un ingrédient qui peut causer des malformations congénitales (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.			
Classement HMIS	Santé: 3*	Inflammabilité: 2	Réactivité: 1	PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Alcool benzylique	0000100-51-6	10 - 25
Toluène	0000108-88-3	1.0 - 10
Phénol	0000108-95-2	1.0 - 10
m-xylène-alpha,alpha'-diamine	0001477-55-0	1.0 - 10
Cyclohexanamine, 4,4'-méthylènebis-	0001761-71-3	1.0 - 10
Dioxyde de titane	0013463-67-7	1.0 - 10
Wollastonite (Ca(SiO3))	0013983-17-0	1.0 - 10
Quartz	0014808-60-7	10 - 25
FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT	0135108-88-2	10 - 25

NVA355_A0

Talc (*non-asbestiforme)

14807-96-6*

1.0 – 10

Ce produit contient 20.15 pour cent de Quartz.

4. Premiers soins

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair	F: 100 C: 38
Limite inférieure d'explosion (LIE)	1 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.
Guide ERG N°	Non d,termin,

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements	ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Utiliser seulement de l'équipement anti-étincelle pour manipuler le matériel déversé et les matières absorbantes. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Une mousse répressive de vapeurs peut être employée afin de réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autres matériaux non-combustibles secs et transférer le tout dans les contenants. Utilisez des outils anti-étincelle pour ramasser le matériel absorbé.
Sécurité publique	EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).
Guide ERG N°	Non d,termin,

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage	Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).
Précautions relatives à la manipulation et au stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

NVA355_A0

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

N° CAS	Ingrédient	Exposition	
		Source	Valeur
0000100-51-6	Alcool benzylique	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000108-88-3	Toluène	OSHA	200 ppm TWA150 ppm STEL; 560 mg/m3 STEL
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 375 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 560 mg/m3 STEL500 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	50 ppm TWAEV
		Mexique	50 ppm TWA; 188 mg/m3 TWA
		Brésil	78 ppm TWA; 290 mg/m3 TWA
0000108-95-2	Phénol	OSHA	5 ppm TWA; 19 mg/m3 TWA
		ACGIH	5 ppm TWA
		NIOSH	5 ppm TWA; 19 mg/m3 TWA15.6 ppm Ceiling (15 min); 60 mg/m3 Ceiling (15 min)250 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	5 ppm TWAEV; 19 mg/m3 TWAEV
		Mexique	5 ppm TWA; 19 mg/m3 TWA10 ppm STEL; 38 mg/m3 STEL
		Brésil	4 ppm TWA; 15 mg/m3 TWA
0001477-55-0	m-xylène-alpha, alpha'-diamine	OSHA	0.1 mg/m3 Ceiling
		ACGIH	0.1 mg/m3 Ceiling
		NIOSH	0.1 mg/m3 Ceiling
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	0.1 mg/m3 CEV
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001761-71-3	Cyclohexanamine, 4,4'-méthylènebis-	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWAEV (total dust)
		Mexique	10 mg/m3 TWA (as Ti)20 mg/m3 STEL (as Ti)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013983-17-0	Wollastonite (Ca(SiO3))	OSHA	Aucune Limite Établie

NVA355_A0

		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		NIOSH	0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	0.10 mg/m3 TWAEV (designated substance regulation)0.10 mg/m3 TWAEV
		Mexique	0.1 mg/m3 TWA
		Brésil	Aucune Limite Établie
0135108-88-2	FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000100-51-6	Alcool benzylique	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000108-88-3	Toluène	NIOSH :	Central nervous system depressant
0000108-95-2	Phénol	NIOSH :	peau yeux
0001477-55-0	m-xylène-alpha, alpha'-diamine	NIOSH :	peau irritation systemic effects
0001761-71-3	Cyclohexanamine, 4,4'-méthylènebis-	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animaux
0013983-17-0	Wollastonite (Ca(SiO3))	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0014808-60-7	Quartz	NIOSH :	Affection pulmonaire chronique (silicose)
0135108-88-2	FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT	NIOSH :	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000100-51-6	Alcool benzylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No

NVA355_A0

		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000108-88-3	Toluène	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0000108-95-2	Phénol	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0001477-55-0	m-xylène-alpha, alpha'-diamine	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001761-71-3	Cyclohexanamine, 4,4'-méthylènebis-	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013983-17-0	Wollastonite (Ca(SiO3))	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: Yes; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: Yes; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0135108-88-2	FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmolement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. **POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT:** Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de

NVA355_A0

ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin de produire une ventilation croisée.

Autres pratiques de travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide Coloured
pH	Aucune Limite Établie
Densité	1.47
Point d'ébullition F	231
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
Vitesse d'évaporation	Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités	Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.
Matières incompatibles	Agents oxydants puissants.
Décomposition dangereuse	Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Alcool benzylique – (0000100–51–6)	1,230.00, Rat – Catégorie: 4	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	8.80, Rat – Catégorie: 3
Toluène – (0000108–88–3)	636.00, Rat – Catégorie: 4	8,390.00, Lapin – Catégorie: NA	12.50, Rat – Catégorie: 4
Phénol – (0000108–95–2)	317.00, Rat – Catégorie: 4	525.00, Rat – Catégorie: 3	---
m-xylène-alpha,alpha'-diamine – (0001477–55–0)	930.00, Rat – Catégorie: 4	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	---
Cyclohexanamine, 4,4'-méthylènebis- – (0001761–71–3)	1,000.00, Rat – Catégorie: 4	---	---
Dioxyde de titane – (0013463–67–7)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	10,000.00, Lapin – Catégorie: NA	6,082.00, Rat – Catégorie: NA
Wollastonite (Ca(SiO3)) – (0013983–17–0)	---	---	---
Quartz – (0014808–60–7)	500.00, Rat – Catégorie: 4	---	---
FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT – (0135108–88–2)	---	---	---
Talc (*non-asbestiforme) – (14807–96–6*)	---	---	---

Généralités	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.
-------------	--

12. Données écologiques

NVA355_A0

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition DOT	FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS: AMINES)	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS: AMINES)
Classe de danger DOT	3 (8)	Classe de danger IMDG	3 Flammable and Combustible Liquids, 8 Corrosive Liquids
Numéro UN / NA :	UN 2924	Numéro UN / NA :	UN 2924
Groupe d'emballage DOT	III	Groupe d'emballage IMDG	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	827 gal. / 10152 lb	Code de référence système	258

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B3:D2B

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Phénol (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Toluène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

Phénol (500 lb lower threshold TPQ; 10000 lb upper threshold TPQ)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Oxyde d'aluminium

Phénol

Toluène

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Alcool benzylique

m-xylène-alpha,alpha'-diamine

Phénol

Quartz

Dioxyde de titane

Toluène

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:

Phénol

Quartz

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Alcool benzylique

m-xylène-alpha,alpha'-diamine

Phénol

Quartz

Dioxyde de titane

Toluène

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Oxyde d'aluminium

m-xylène-alpha,alpha'-diamine

Phénol

Quartz

Dioxyde de titane

Toluène

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

m-xylène-alpha,alpha'-diamine

Phénol

Quartz

Dioxyde de titane

Toluène

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Phénol

Toluène

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Oxyde d'aluminium

Phénol

Toluène

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

Quartz

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:

Toluène

Phrases sur la nature des risques

R20/22: Nocif par inhalation et en cas d'ingestion.

R34: Provoque des brûlures.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.